

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2011

Présents : M. Olivier CHAPLET, Mme Isabelle PREVOT, M. Jean-Louis DUVAL, Mme Marie-Annick FAYAT, M. Jacques HEESTERMANS, Mme Liliana MEISTER, M. Jean-Michel BELHOMME, Mme Stéphanie CHILLOUX, M. François REALINI, Mme Reine FASSI, M. André SAURIOT, M. Yves-Marie FRANCOIS, M. Daniel COMPTE, Mme Annick LABAYE, M. Bernard DUTAT, Mme Dominique GINESTIERE, Mme Catherine LEMAIRE, M. Alain DEMANDRE, Mme Nathalie CRISCIONE, Mme Stefanie NALINE, M. Antoine VALVERDE, Mme Marika LEDUC, Mme Geneviève DELPORTE, M. Philippe STEVANCE, Mme Odile MONTAGNE, M. Lylian SENECHAL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs :

- M. DEVAUX à M. HEESTERMANS
- Mme RIBEIRO à Mme FAYAT

Absent excusé :

- M. LEBUCHOUX

M. HEESTERMANS est nommé Secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

► **DECIDE** d'adopter la Décision Modificative n°3 par chapitres comme suit :

Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Chapitre 66	14 300,00	
66112 - intérêts courus non échus rattachés	14 300,00	
Chapitre 73		14 300,00
7311 - contributions directes		14 300,00
TOTAL	14 300,00	14 300,00

Fait et délibéré,

Vote : 25 Voix Pour

3 Abstentions (*Mme Leduc, Mme Delporte, M. Stévance*)

(Les délibérations peuvent être consultées à la Direction Générale des Services de la commune).

Vu pour être affiché conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Cesson, le 21 janvier 2011

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Olivier Chaplet', written over a horizontal line.

Olivier CHAPLET